UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2023-10-26-03-1

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 26 octobre 2023 -

Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 13
Nombre de membres ayant donné procuration : 08
Nombre d'absents non représentés : 13
Quorum : 17 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 17 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 26 octobre 2023 à 14h00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ,

3 - Vie institutionnelle :

- Statuts des collèges EEI, SSH et STEE : modifications

APPROUVE les modifications des statuts des collèges, ci-annexés, portant principalement sur les articles suivants et essentiellement liées à la réorganisation des scrutins électoraux à l'UPPA :

Collège STEE
- article 11 relatif à la durée des mandats
- article 25 relatif aux statuts des composantes L.713.9 et de recherche
- article 28 relatif aux laboratoires d'appui des écoles

Collège SSH
- article 11 relatif à la durée des mandats
- article 22.1 relatif à la composition du comité mixte

Collège EEI
- article 11 relatif à la durée des mandats

VOTE : UNANIMITÉ

Pau, le 30 octobre 2023
Le Président,

Laurent **BORDES**

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 07/11/2023